

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Jeudi 21 avril 2022

Ville à taille d'enfants

La Ville de Rennes expérimente les "Rues aux écoles" pour la sécurité et la sérénité de tous aux abords des écoles

La Ville de Rennes expérimente les "Rues aux écoles" du lundi 25 avril au jeudi 7 juillet 2022, aux abords de deux groupes scolaires : Joseph Lotte, dans le quartier Saint-Martin, et Gantelles, dans le quartier de Maurepas.

Adopté en 2021 par les Rennaises et les Rennais, le projet des "rues piétonnières devant les écoles !" a été déposé par un élève de CE2 de l'école élémentaire Gantelles dans le cadre de la saison 5 du budget participatif. Une réflexion avait d'ores et déjà été lancée par la Ville de Rennes avec Rennes Métropole, permettant ainsi la mise en œuvre du projet de "Rues aux écoles" pour sécuriser les abords des écoles rennaises.



La rue aux écoles à Rennes, c'est quoi ?

Des barrières amovibles sont installées aux horaires de plus forte affluence : **les matins de 8 h 20 à 8 h 50 et le mercredi midi de 11 h 50 et à 12 h 20**. La "rue aux écoles" consiste à fermer la rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école à la circulation des véhicules motorisés de façon temporaire. **La rue devient ainsi un espace réservé aux piétons, aux cyclistes et aux trottinettes.**

Les riverains sont autorisés à entrer et quitter la rue à faible vitesse (20 km/h). Une exception de circulation motorisée est prévue pour les services de secours et les personnes à mobilité réduite.

Les flyers distribués aux parents d'élèves et aux riverains précisant le fonctionnement et les emplacements des barrières pour chacun des deux groupes scolaires sont disponibles en pièce-jointe.

| La rue aux écoles, pourquoi ?

Sécurité, éducation, santé publique, mobilités, ces expérimentations poursuivent de nombreux objectifs afin d'améliorer le quotidien des enfants rennais et de leurs parents.

Les "Rues aux écoles" vise à :

- assurer la sécurité et la tranquillité des enfants et des parents dans leurs déplacements ;
- apaiser l'espace public et réduire les pollutions (nuisances sonores, qualité de l'air, etc.) aux abords des écoles ;
- favoriser les mobilités actives (marche à pied, vélo, trottinette) pour lutter contre la sédentarité ;
- permettre une plus grande autonomie des enfants.

À l'issue de l'expérimentation, un bilan sera établi et ces aménagements pourront être ajustés et pérennisés à l'automne 2022 et pourront être étendus à d'autres écoles rennaises.

L'implication des parents et des enfants

Les parents d'élèves ont largement contribué à l'élaboration du projet, aux côtés des directions des établissements. Dans les deux écoles, l'implication des parents est sollicitée durant la phase d'expérimentation afin d'assurer une présence aux barrières durant la fermeture des rues. Ils peuvent ainsi contribuer à expliquer le dispositif aux autres parents et enfants, aux riverains et automobilistes et participer activement au bilan qui sera dressé à la fin de l'expérimentation.

Les enfants se sont également impliqués dans le projet, par exemple en réalisant des dessins qui seront exposés aux abords des écoles.

| Vers une ville à taille d'enfants

Rennes est de longue date une "ville éducatrice" et elle a aussi l'ambition de devenir une "ville à taille d'enfants", où l'espace public s'adapte mieux aux plus jeunes afin de rendre la ville encore plus accueillante et ludique.

Parallèlement, la Ville œuvre, partout où c'est possible, à réduire la place de la voiture et renforcer les mobilités actives.

Ainsi, l'expérimentation "Rues aux écoles", tout en répondant aux demandes des enfants et parents pour des déplacements plus sécurisés et apaisés, participe activement à mettre les enfants rennais au cœur des politiques publiques.

Pratique

- Les flyers distribués aux parents d'élèves et aux riverains des deux groupes scolaires concernés sont à retrouver en pièce-jointe